

COMMUNIQUE FINAL DU COMITE CENTRAL ORDINAIRE DU FPI

SAMEDI 26 MAI 2012

- 1- Sur convocation du Secrétaire Général, Porte-parole du Parti, le **Comité Central** du Front Populaire Ivoirien (FPI) s'est réuni en session ordinaire, le samedi 26 mai 2012, de 10h00 à 14h20, à son siège provisoire, sis à Cocody les II Plateaux, 7^{ème} Tranche, sous la présidence effective du Président par Intérim, le camarade Miaka Ouretto.
- 2- L'ordre du jour de cette session a porté sur trois (3) points :
 - Les Informations ;
 - Le dossier judiciaire ;
 - La situation socio-politique nationale et internationale.
- 3- **Au titre des informations**, le **Comité Central**, analysant, le rapport de la Convention ordinaire du 29 avril 2012, s'est félicité de la tenue de ces assises qui, en cette période difficile, ont permis de faire l'état des lieux du Parti et d'entrevoir l'avenir avec un meilleur discernement. **Il** a particulièrement salué la grande mobilisation des militants et des structures de base qui ont participé massivement aux travaux.
- 4- **Le Comité Central** a tenu à féliciter le comité d'Organisation présidé par le Secrétaire Général Adjoint, Alphonse Douati pour la réussite de cette importante mission. **Il** a relevé quelques dysfonctionnements qui, en réalité, n'ont pas eu d'impact significatif sur la qualité des travaux.
- 5- **Le Comité Central** a été, en outre, informé de la poursuite des tâches post-convention découlant des résolutions, des motions et de l'appel solennel à la Communauté Internationale. Ainsi, les actes, les rapports administratif et financier et une matrice d'actions issues des conclusions de la convention sont en cours de rédaction. Un projet de formation des Commissions techniques permanentes (CTP) du Comité Central est également en cours d'élaboration.
- 6- **Le Comité Central** a entendu un compte rendu des rencontres de travail avec les représentations de l'Union Africaine (UA), les Ambassadeurs des pays de l'Union Européenne (UE), de la Suisse, de la Russie et du Canada, dont l'objet était la remise de l'Appel solennel de la Convention à la Communauté internationale face à l'état de dégradation avancée de la situation socio-politique en Côte d'Ivoire ainsi que la Motion spéciale sur la libération du Président Laurent Gbagbo.
- 7- **Le Comité Central** note avec satisfaction qu'à l'occasion de ces audiences, des discussions franches et cordiales se sont ouvertes entre la délégation du FPI et les interlocuteurs internationaux. Cette opportunité a permis d'expliquer non seulement les fondements des textes déposés mais aussi les positions du Parti sur la situation nationale.
- 8- Prenant acte des activités déployées après la Convention, **le Comité Central** a exhorté le Secrétariat Général à poursuivre et à multiplier les rencontres afin de diffuser les conclusions de celle-ci, notamment l'Appel solennel de la Convention à la Communauté internationale et la Motion spéciale sur la libération du Président Laurent Gbagbo. **Il** lui recommande de procéder avec diligence à l'achèvement des actes de la Convention et des autres documents connexes énoncés au point 5 ci-dessus.
- 9- **Le Comité Central** exprime enfin sa satisfaction quant aux rencontres initiées par le Secrétariat Général et des plateformes membres du CNRD, concourant ainsi au renforcement de l'action

Le Comité Central

unitaire avec nos partenaires du CNRD. Il s'engage à poursuivre ces contacts avec eux ainsi qu'avec d'autres organisations et personnalités pouvant contribuer à l'efficacité de la lutte pour la restauration de la démocratie dans notre pays.

- 10- **Le Comité Central** a été amplement informé de la rencontre entre le FPI et la délégation du Conseil de Sécurité de l'ONU, le 21 mai 2012 à Abidjan. Il a apprécié la démarche qui a consisté à faire connaître, à travers d'importants documents remis, la position du Parti sur le rôle et la responsabilité de l'ONU dans la situation sociopolitique en Côte d'Ivoire. Il a salué l'exigence de la Libération du président Laurent Gbagbo présentée comme le « préalable » à la réconciliation nationale.
- 11- Le **Comité Central** a entendu une communication du Secrétariat Général relativement à la table ronde sur « les libertés citoyennes et la démocratie » tenue au siège provisoire du Parti, le samedi 12 mai 2012. Il s'est réjoui de ce que cette manifestation organisée en lieu et place de la fête de la liberté 2012 a été un franc succès quant à la qualité des intervenants, des échanges et de la mobilisation.
- 12- Le **Comité Central** a tenu à féliciter le Comité d'organisation de cette importante activité présidé par le camarade Raymond Abouo N'dori, le Directeur scientifique, le camarade Gnaoulé Oupoh et les conférenciers, les camarades Gnagne Yadou, Marthe Amon-Agoh et Séri Gouagnon pour la profondeur scientifique de leur communication respective. Il a en outre exhorté le Secrétariat Général à faire publier, dans les meilleurs délais, les actes de cette table ronde.
- 13- Le **Comité Central** s'est particulièrement appesanti sur le rapport du Secrétariat Général concernant les dommages subis par le Parti lors de ses meetings attaqués par les militants du RHDP, dont celui du 21 janvier 2012 ayant causé la mort d'un militant et d'importants préjudices aux prestataires de services avec qui le Parti avait passé des contrats de location. Le **Comité Central** décide de mettre à contribution les organes de direction les structures de base et la représentation à l'extérieur pour « soulager » ces opérateurs économiques victimes de cette barbarie des partisans du régime Ouattara. Il demande, par ailleurs, au Secrétariat Général d'intensifier les actions judiciaires à cet effet en recourant notamment à la constitution d'une partie civile.
- 14- Le **Comité Central** a noté avec satisfaction le bon déroulement de la mission du Secrétaire Général dans les fédérations du Zanzan. Il prend acte de la forte mobilisation et du réengagement des militants et félicite tous les camarades ayant contribué à la réactivation du Parti dans la région du Zanzan. Il exprime sa fierté de voir le Zanzan devenir un grand pôle d'implantation du Parti, malgré quelques perturbations liées aux dysfonctionnements structurels dans deux (2) fédérations sur neuf (9).
- 15- Le **Comité Central** a convié le Secrétariat Général à prendre des mesures idoines pour améliorer l'efficacité de tous les rassemblements et réunions du Parti. Il en appelle à une grande réflexion sur le style et la méthode de travail du parti. Il considère que la dernière convention est un début prometteur.

Le Comité Central

- 16- **Au titre des dossiers judiciaires**, le **Comité Central** s'est attardé sur l'audience de confirmation ou d'infirmité des charges contre le Président Laurent Gbagbo à la CPI (La Haye), cette deuxième comparution ne préjugant en rien de sa culpabilité. Le **Comité Central** demande aux militants de demeurer sereins face à la désinformation entreprise depuis par le pouvoir et ses alliés internes et externes.
- 17- Le **Comité Central** tient à rappeler aux militants que la comparution du Président Laurent Gbagbo à la CPI est avant tout un acte politique posé par le pouvoir ivoirien et ses alliés externes contre sa vision reposant sur la souveraineté des peuples africains en général et du peuple ivoirien en particulier. En conséquence, en appui aux actions judiciaires de haut niveau, le FPI et tous les démocrates maintiendront la mobilisation politique dans la dignité pour qu'éclate la vérité, consubstantielle de la libération totale et du retour du Président Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire.
- 18- Le **Comité Central** observe que la CPI joue sa crédibilité et son avenir dans la situation que vit la Côte d'Ivoire depuis la rébellion armée du 19 septembre 2002. Il fait également observer que le Président Laurent Gbagbo qu'on estime être un co-auteur indirect est à la CPI alors que les vrais coupables désignés continuent de connaître la promotion sociale et de jouir de leur liberté en toute impunité. Aussi, le **Comité Central** est-il en droit d'attendre de la CPI, une décision équitable de **relaxe pure et simple** du Président Laurent Gbagbo, victime expiatoire d'un vaste complot qui a désormais du mal à se dissimuler.
- 19- Le **Comité Central** loue par ailleurs les efforts des avocats ivoiriens qui ont accepté de défendre tous les détenus politiques, civils et militaires dont le nombre continue de s'accroître au gré des gouvernants. Il est conscient des conditions difficiles de travail de ces conseils au regard de la nature politique du dossier et les assure de son soutien et de sa totale disponibilité.
- 20- **Au titre de la situation sociopolitique nationale et internationale**, le **Comité Central** a été amplement informé de la présence d'une délégation du FPI au conclave politique de Grand-Bassam le 27 avril 2012. Après une analyse sereine du compte rendu, le Comité central a approuvé la décision du Secrétariat Général d'envoyer la délégation conduite par le camarade Dano Djédjé. Il endosse la posture d'observateur à ce conclave au cours duquel le FPI a demandé et obtenu du Premier Ministre ivoirien un dialogue direct avec le pouvoir.
- 21- Dans ce registre, le **Comité Central**, s'appuyant sur la motion n°4 de la Convention relative au soutien à la direction intérimaire pour ses actions en faveur d'une réconciliation vraie entre les Ivoiriens, exhorte le Secrétariat Général à prendre dans les meilleurs délais, attache avec le Premier Ministre en vue d'engager des discussions politiques. A cet effet, il accepte l'actualisation du document de base de discussions qui met en exergue les préoccupations du parti sur la sécurité, l'Etat de droit (dont la libération des prisonniers politiques et le retour apaisé des exilés), le jeu démocratique et la réconciliation nationale.
- 22- Analysant la gouvernance du pouvoir Ouattara depuis une (1) année, le **Comité Central** stigmatise les atteintes graves aux droits à la personne humaine et à la propriété privée qui

Le Comité Central

continuent chaque jour. **Il** condamne la terreur et son cortège d'assassinats, d'humiliations et de traques des personnes jugées proches du Président Laurent Gbagbo.

- 23- Le **Comité Central** relève l'incapacité notoire de ce régime à faire face aux problèmes de base des Ivoiriens. Les conséquences en sont que la vie est invivable, l'école se meurt, l'insécurité envahie nos villes et nos campagnes, les jeunes sont totalement désemparés...
- 24- Le **Comité Central** se joint au peuple de Côte d'Ivoire pour observer que l'école se meurt et que le blocage de l'Université constitue le plus grand crime causé à la jeunesse et à l'intelligentsia ivoiriennes depuis l'indépendance. Aussi, demande-t-il au Secrétariat Général de produire instamment une déclaration sur cette situation désastreuse de l'école, sous la gouvernance de M. Ouattara, qui plombe immanquablement l'avenir du pays.
- 25- Le **Comité Central** note qu'au plan économique, le pouvoir Ouattara ne dispose d'aucune solution à la situation dans laquelle il a plongé la Côte d'Ivoire. L'initiative PPTTE dont les fondements et la réussite créés et obtenus avec méthode et rigueur par le Président Laurent Gbagbo, avec le point de décision en 2009, est présentée aux populations sous une fausse facette comme le point de départ d'un « boom » financier, là où les bailleurs de fonds parlent du point de départ d'un nouvel effort. Aussi, le **Comité Central** convie-t-il le Secrétariat Général à préparer une communication de vérité face à l'incantation et à la mystification médiatiques que le régime Ouattara s'apprête à orchestrer à propos de l'initiative PPTTE.
- 26- Le **Comité Central** déclare solennellement que Monsieur Ouattara a complètement échoué à mettre en œuvre un programme de gouvernement crédible et n'a aucune vision cohérente pour la Côte d'Ivoire. Il navigue à vue et conduit le pays dans une impasse indicible.
- 27- Face à cette situation, le **Comité Central** rappelle que le FPI demeure l'unique alternative crédible et le seul espoir du peuple. En conséquence, **il** appelle les militants à renforcer la cohésion interne et à développer la confiance mutuelle. **Il** les rassure que le FPI ne saurait accompagner M. Ouattara dans son incapacité à offrir une bonne gouvernance aux Ivoiriens. **Il** les appelle à œuvrer à l'obtention d'un vrai dialogue politique afin de normaliser la vie politique et permettre aux Ivoiriens de décider en toute liberté et dans l'équité.
- 28- Au plan international, le **Comité Central** a procédé à une analyse thématique de la crise dans la zone Euro et son implication sur la situation économique de la Côte d'Ivoire. En effet, du fait de l'arrimage de la monnaie (Franc CFA) à l'Euro, il est indéniable que la crise dans cette zone nous concerne, même si un pays comme la Grèce a de faibles relations économiques avec la Côte d'Ivoire. Or Monsieur OUATTARA n'a pour programme que l'appui attendu de « ses amis » qui voient aujourd'hui leur système prendre eau de toute part. Le **Comité Central** encourage le Secrétariat Général à activer le pool des économistes du Parti pour une analyse et un suivi rigoureux de ce danger potentiel additionnel à travers un observatoire technique.
- 29- Le **Comité Central** a procédé à l'analyse du changement politique intervenu en France, avec l'élection de Monsieur François HOLLANDE comme Président de la République Française. **Il** salue l'arrivée au pouvoir d'un socialiste et estime que le départ de M. Nicolas SARKOZY du pouvoir est un réel motif de soulagement, même si l'essentiel de la lutte appartient au peuple ivoirien.

Le Comité Central

- 30- Le **Comité Central** note que le FPI a adressé une lettre de félicitations au président élu François Hollande et au Parti socialiste Français, en émettant l'espoir que cet événement contribuera au rétablissement de relations plus harmonieuses entre les peuples ivoiriens et français.
- 31- Le **Comité Central** a, par ailleurs, été informé que le Président par intérim du Parti, le camarade Miaka Oureto a fait une déclaration saluant cette victoire et exprimé au nom du FPI, l'espoir de voir se dissiper les malentendus antérieurs. D'autres interventions allant dans le sens d'un meilleur espoir s'inscrivent dans l'expression de l'encouragement des nouvelles autorités françaises à délaisser la politique « des bombes » servie à la Côte d'Ivoire et à l'Afrique ces dernières années.
- 32- Prenant acte des recommandations de la Convention et aussi du nouvel environnement créé en France, le **Comité Central** entérine les mesures prises par le Secrétariat Général pour renforcer les relations avec la Diaspora africaine en France qui s'est fortement impliquée dans la victoire de Monsieur François HOLLANDE. Il a vivement exhorté le Secrétariat Général à relancer l'offensive diplomatique en multipliant les initiatives pour repositionner le FPI sur l'échiquier international.
- 33- Enfin, le **Comité Central** invite les organes dirigeants, les structures de base, la représentation à l'extérieur, les structures spécialisées et l'ensemble des militantes et militants du FPI à demeurer soudés autour de la direction intérimaire, à cultiver la confiance et à se tenir toujours mobilisés pour la lutte démocratique pour les libertés dans notre pays.

Fait à Abidjan, le 26 mai 2012

Le Comité Central